

COMMUNIQUÉ

Le conseil d'Administration du CIH s'est réuni le 21 septembre 2006 sous la présidence de Monsieur Khalid Alioua. Lors de cette séance, le Conseil a arrêté les comptes sociaux au 30 juin 2006 et a adopté le principe d'un nouveau mode de gouvernance.

❖ Arrêté des comptes sociaux du premier semestre 2006.

Les principales évolutions se présentent comme suit :

Agrégats Bilantiels

(Juin 2006 par rapport à décembre 2005)

- Le total bilan s'établit à 20,5 Milliards de DH en évolution de 6%
- Les créances sur la clientèle s'établissent à 15,9 Milliards de DH :
 - ⇒ Hausse de l'encours des créances saines de 2% ;
 - ⇒ Repli des créances en souffrance de 6%
- Les dépôts de la clientèle ont progressé de 4% à 11,3 Milliards de DH
- La situation nette de la banque a été restaurée à +928 MDH contre -1.169 MDH.

Agrégats d'Exploitation

(Juin 2006 par rapport à juin 2005)

- Nette amélioration (58%) de la marge d'intérêt à 458 MDH contre 290 MDH,
- Progression de 47% du Produit Net Bancaire à 540 MDH contre 368 MDH,
- Nette progression du Résultat Brut d'Exploitation à 300 MDH contre 97 MDH.
- Le Résultat Net s'établit à 247 MDH contre un déficit de 735 MDH.

❖ Mode de Gouvernance

Le Conseil d'Administration a adopté le principe de la modification du mode de gouvernance du CIH, de la SA à Conseil d'Administration à la SA à Directoire et à Conseil de Surveillance.